



*Régie intermunicipale
du service de sécurité incendie
des municipalités de
Tring-Jonction, Saint-Frédéric,
Saint-Jules et Saint-Séverin.*



RÉGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE TRING-JONCTION, SAINT-FRÉDÉRIC, SAINT-JULES ET SAINT-SÉVERIN

Mardi 18 janvier 2022 20h

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin tenue exceptionnellement à huis clos le 18 janvier 2022 et à laquelle il y avait quorum et étaient présents :

Membres votants :

Monsieur Mario Groleau

Président et maire de la Municipalité de Tring-Jonction

Madame Micheline Grenier

Vice-présidente et mairesse de la Municipalité de Saint-Frédéric

Monsieur René Leduc

Secrétaire-trésorier du CA et maire de la Municipalité de Saint-Séverin

Monsieur Sylvain Cloutier

Maire de la Municipalité de Saint-Jules

Membres non-votants :

Monsieur Joël Giguère

Représentant substitut de la Municipalité de Tring-Jonction

Monsieur Jacques Berthiaume

Représentant substitut de la Municipalité de Saint-Frédéric

Monsieur Gino Vachon

Représentant substitut de la Municipalité de Saint-Jules

Madame Patricia Labbé

Représentante substitut de la Municipalité de Saint-Séverin

Assistent également de la Régie :

Monsieur Marc-André Paré

Directeur général et greffier-trésorier

Monsieur Israël Dodier

Directeur incendie et chef pompier



1. Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h. Mario Groleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2022-01-18-01

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Déroulement de la séance;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2021;
5. Affaires découlant du procès-verbal;
6. Comptes à payer décembre 2021;
7. Correspondances;
 - Service d'entraide de Saint-Frédéric
8. Interventions décembre 2021;
9. Suivi budgétaire au 31 décembre 2021;
10. Mandat Turmo estimation (évaluation véhicules et équipements incendie);
11. Rapport annuel SSI 2021;
12. Dossier nouvelle caserne;
13. Divers :
14. Période de questions;
15. Date de la prochaine réunion (23 mars 2022);
16. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par René Leduc d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Déroulement de la séance

2022-01-18-02

CONSIDÉRANT l'arrêter 2020-029 du 26 avril 2020 qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de vidéoconférence;

En conséquence, il est proposé par Micheline Grenier que le conseil d'administration de la Régie accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie de vidéoconférence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2022-01-18-03

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2021

Les administrateurs ont reçu une copie du procès-verbal par courriel.

Il est proposé par René Leduc que le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2021 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Affaires découlant du procès-verbal

- Aucun point

2022-01-18-04

6. Comptes à payer décembre 2021

Mario Groleau fait la lecture des comptes à payer pour le mois de décembre 2021.

Il est proposé par Sylvain Cloutier que les comptes à payer pour le mois de décembre 2021 pour un montant de 24 074,98\$ soient adoptés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Correspondance

- Service d'Entraide de Saint-Frédéric

Une correspondance a été reçue de la part du Service d'Entraide de Saint-Frédéric pour remercier les pompiers pour leur participation à la guignolée 2021.

2022-01-18-05

8. Interventions décembre 2021

Mario Groleau présente les différentes interventions du mois de décembre 2021.

Il est proposé par Micheline Grenier d'adopter le tableau des interventions des pompiers pour le mois de décembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Suivi budgétaire au 31 décembre 2021

Marc-André Paré présente le suivi budgétaire en date du 31 décembre 2021 pour information. Il fait état d'un surplus de 6 621,77\$ avant l'audit des vérificateurs.

2022-01-18-06

10. Mandat Turmo estimation (évaluation des véhicules et équipements incendie)

Afin de s'assurer que la couverture d'assurance de la Régie est adéquate et représente la valeur réelle des véhicules et des équipements incendie, il est proposé par René Leduc de mandater Turmo estimation afin de procéder à l'évaluation des véhicules et des équipements incendie au taux horaire de 100\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2022-01-18-07

11. Rapport annuel SSI 2021

Il est proposé par Sylvain Cloutier et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

D'accepter et adopter le dépôt du rapport annuel pour l'année 5 de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin du schéma de couverture de risque se déroulant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Dossier nouvelle caserne

Des discussions ont lieu sur l'état de situation dans le dossier de la nouvelle caserne. Les municipalités ont tous fait parvenir leur résolution pour la prolongation de l'entente de la Régie. Le tout sera envoyé au ministère des Affaires municipales et de l'habitation pour approbation.

13. Divers

- Aucun point

14. Période de questions

- Aucune question

15. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 23 mars 2022 à 20h, à la caserne incendie au 100, avenue Commerciale à Tring-Jonction.

2022-01-18-08

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20h17 par Micheline Grenier que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mario Groleau
Président

Marc-André Paré
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Mario Groleau, président atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.